

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01555 Numéro SIREN : 823 821 848 Nom ou dénomination : TBS SERVICES
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2019 sous le numéro de dépôt 8731

Greffe du tribunal de commerce d'Angers



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 21/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/8731

Déposant :

Nom/dénomination : TBS SERVICES

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

N° SIREN : 823 821 848

N° gestion : 2016 B 01555



Greffe du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

LV/2016 B 01555
TBS SERVICES
Saint-Pierre-Montlimart Cédex
49110 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

Nos références : LV/2016 B 01555

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

Concernant la société :

Société par actions simplifiée à associé unique TBS SERVICES

Saint-Pierre-Montlimart Cédex
49110 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

SIREN : 823 821 848
N° de gestion : 2016 B 01555

Le greffier soussigné constate le 21/06/2019 le dépôt, enregistré sous le numéro 2019/8731, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018

Récépissé délivré le 17/07/2019

Le greffier
ME PAILLE



M. Paille

N° TVA intra. FR11317782605 - IBAN FR76 3004 7142 9900 0213 0720 131
Membre d'une association agréée, le règlement par chèque des honoraires est accepté
SIREN : 317 782 605 R.C.S ANGERS - N° TVA intracommunautaire : FR11317782605
IBAN : FR7630047142990002130720131 CMCIFRPP



M. Paille

LE 21 JUIN 2019

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 06 MAI 2019

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 93.270,51 Euros de la façon suivante :

Affectation

. Réserves Facultatives	93.270,51
	93.270,51

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Mal'

GREFFE

**TBS SERVICES
SAS au capital de 10.000 €
49111 MONTREVAULT SUR EVRE**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



29 Bd Albert Einstein
CS 92351
44323 NANTES CEDEX



Mane

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TBS SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Provisions pour indemnités de départs à la retraite

La provision au titre de l'engagement sur les indemnités de fin de carrière de la société dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 97.086 € est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées, selon les modalités décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » de l'annexe.

Page 1 sur 3

- Dans le cadre de nos diligences, nous avons contrôlé la cohérence et la justification des paramètres d'actualisation utilisés par la société pour calculer la provision pour indemnités de départs à la retraite afin de valider sa valeur comptable au 31 décembre 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

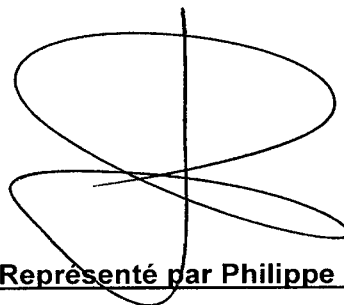
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes
Le 19 avril 2019

**Le Commissaire aux Comptes
EXCO AVEC**



Représenté par Philippe LHOMMEAU

Page 3 sur 3

Bilan actif

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé (II)				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	234 887		234 887	294 815
Autres créances	586 137		586 137	668 852
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	821 025		821 025	963 667
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	5 327		5 327	
TOTAL Disponibilités	5 327		5 327	
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	826 352		826 352	963 667
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	826 352		826 352	963 667



MMcL

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	102 401	
TOTAL Réserves	103 401	
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	93 271	103 401
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	206 672	113 401
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		18 000
Provisions pour charges	97 086	95 062
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	97 086	113 062
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		81
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	4 822	
TOTAL Dettes financières	4 822	81
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 064	2 097
Dettes fiscales et sociales	404 945	502 510
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	105 763	232 516
TOTAL Dettes d'exploitation	517 772	737 122
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	522 594	737 204
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	826 352	963 667

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	2 213 689		2 213 689	2 826 774
Chiffres d'affaires nets	2 213 689		2 213 689	2 826 774
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 041	6 692
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			36 873	20 291
Autres produits			107	2
Total des produits d'exploitation (I)			2 255 711	2 853 758
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			17 721	30 153
Impôts, taxes et versements assimilés			61 720	65 193
Salaires et traitements			1 639 149	1 997 100
Charges sociales			423 342	535 759
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 024	111 768
Autres charges			3	3
Total des charges d'exploitation (II)			2 143 958	2 739 975
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			111 753	113 783
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				1 173
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				1 173
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			133	122
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			133	122
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-133	1 052
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			111 619	114 834

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	469	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	<i>469</i>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 914	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		11 558
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	<i>20 914</i>	<i>11 558</i>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-20 445	-11 558
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 096	-125
<i>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</i>	<i>2 256 180</i>	<i>2 854 931</i>
<i>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</i>	<i>2 162 910</i>	<i>2 751 530</i>
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	93 271	103 401



MMaL'

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est 826 352,01 EUR et le résultat s'élève à 93 270,51 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement de l'autorité des normes comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 et aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu. Cette exercice n'est pas comparable car l'exercice précédent avait une durée de 13 mois.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Néant

Immobilisations corporelles

Néant

Participations et autres titres immobilisés

Néant

Stocks

Néant

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 1,62 % au 30/11/2018 (Inflation comprise)
- du taux de charges sociales 43%
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2017
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2018 tient compte :

- une dotation aux provisions d'exploitation pour 2 024 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Couvertures de change

Néant

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Intégration fiscale

Notre société a depuis le 1er janvier 2018 opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société TBS SERVICES dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société TBS SERVICES n'a pas comptabilisé de redevance d'intégration fiscale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Elle a néanmoins comptabilisé au titre de cette intégration fiscale un crédit d'impôt de 100 190 €

Autres informations

CICE:

Le CICE 2018 s'élève à 98 094 €. Il est utilisé au financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			
	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL (IV)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			
	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL (IV)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				



MMAL

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)					
TOTAL GENERAL (I + II + III)					

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



MMAL

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	18 000		18 000	
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	95 062	2 024		97 086
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	113 062	2 024	18 000	97 086
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	113 062	2 024	18 000	97 086
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 024	18 000	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				



MM. L.

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients				234 887	234 887	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				616	616	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Impôts sur les bénéfices				115 025	115 025	
Etat et autres	Taxe sur la valeur ajoutée			17 135	17 135	
collectivités publiques	Autres impôts			19 198	19 198	
Etat - divers						
Groupes et associés				434 164	434 164	
Débiteurs divers						
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				821 025	821 025	
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES				821 025	821 025	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			4 822	129	4 693	
Fournisseurs et comptes rattachés			7 064	7 064		
Personnel et comptes rattachés			204 375	204 375		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			113 579	113 579		
Impôts sur les bénéfices						
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		39 074	39 074		
Obligations cautionnées						
Autres impôts			47 917	47 917		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes			105 763	105 763		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			522 594	517 901	4 693	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2013	31/12/2017
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	97 086	95 062
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	10 455	10 455
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	107 541	105 517
Total actif d'impôt futur	35 847	35 172
Situation nette	35 847	35 172

(1) Taux d'impôt :	34,43	38,12
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	33,33	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :		10,70



MM. L.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	129
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	129 185
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	105 763
Total	235 077

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	



MMaL'

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	100			100	100
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	100			100	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services	2 213 689	2 826 774	-21,69%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	2 213 689	2 826 774	-21,69%
Chiffres d'affaires nets-Export			%
Chiffres d'affaires nets	2 213 689	2 826 774	-21,69%



Manuel

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	111 619	
Résultat exceptionnel	-20 445	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	91 175	

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Personnel Annul provision 1% CDD	20 914	469
TOTAL	20 914	469

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	10	10			10	10
Agents de maîtrise assimilés cadres						
Agents de maîtrise, techniciens	18	20			18	20
Employés	44	50			44	50
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	72	80			72	80

L'effectif moyen du personnel est de : 72,00 .

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	95.02 %

